

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vevey, le 8 juin 2018

Vevey présente ses mesures de mobilité en vue de La Fête des Vignerons 2019

Mesdames et Messieurs,

La Ville de Vevey, en collaboration avec les organisateurs de la Fête des Vignerons 2019 et l'Association Sécurité Riviera, a présenté les mesures qui seront mises en place pour favoriser la mobilité pendant les mois précédant l'événement. Un parking de substitution de 250 places et plusieurs offres spéciales sont notamment prévus.

La prochaine Fête des Vignerons se déroulera du 18 juillet au 11 août 2019. Cet événement exceptionnel, inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO depuis 2016, est très attendu non seulement à Vevey, mais également par toute la région. L'ampleur de la manifestation, qui devrait attirer 800'000 personnes dans la commune, aura évidemment des conséquences importantes pour les habitants et les commerces de la ville. Dès lors une gestion optimale de la mobilité dès cet automne constitue un enjeu majeur pour la Ville de Vevey et les organisateurs de l'événement.

Théâtre du spectacle, la Grande Place sera occupée par une arène qui pourra accueillir jusqu'à 20'000 spectateurs. Les travaux de construction de cette enceinte débiteront à partir du 15 octobre 2018 et la Grande Place sera progressivement fermée par secteurs à la circulation et au stationnement. Dès le 7 janvier et jusqu'au 12 août 2019, la place sera entièrement fermée. Les quelque 450 places de stationnement ne seront plus accessibles aux automobilistes et les schémas de circulation dans le centre de Vevey se verront modifiés en conséquence.

Afin de maintenir une accessibilité optimale du centre-ville pour les visiteurs et les clients des commerces, les places de stationnement longue durée – aujourd'hui utilisées principalement par les pendulaires – verront leur durée de stationnement raccourcie à 3 heures. Cette modification concerne l'avenue de Gilamont (90 places), la rue des Bosquets (32 places) et l'avenue de Blonay (93 places). La rue des Deux-Gares (22 places), idéalement située au centre-ville, passera à 2h maximum.

Par ailleurs un parking de substitution de 250 nouvelles places limitées à 11h, payant et destiné aux pendulaires, sera créé à Hauteville ou La Veyre, au nord de la ville. Le centre-ville de Vevey restera facilement atteignable en train (ligne MVR) ou en bus (VMCV). Le parcours en transport public sera compris dans le prix de stationnement.

A relever que diverses mesures de compensation seront également mises en place afin de faciliter l'accès aux commerces. Une offre promotionnelle sera ainsi proposée par plusieurs magasins de vélos partenaires qui proposeront un rabais aux pendulaires et aux Veveysans. Conjointement, des offres déjà existantes, comme Dring Dring ou Youpaq, faciliteront les achats dans les commerces veveysans : Dring Dring propose, une fois vos courses effectuées, un service de livraison à vélo et Youpaq permet de faire ses achats en ligne puis de les livrer dans un lieu de dépôt ou directement chez soi à vélo.

La Ville de Vevey continuera à subventionner les abonnements de transports publics pour les jeunes Veveysans et l'achat de vélos électriques dans le but de favoriser les modes de déplacements doux et les transports publics. D'autres offres visant à faciliter l'accès au centre-ville sont en cours de réflexion.

L'entrée en vigueur des mesures relatives à la mobilité pendant les préparatifs de la Fête des Vignerons fera l'objet de communication aux riverains et commerçants veveysans en temps voulu. Une soirée d'information sera également organisée au mois d'octobre 2018.